



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mardi 21 Février 2023 à 14h00

Procès-Verbal N°594

Président : Michel Vachetta

Présents : Annie Brault, Michel Vachetta, Dan Marchal, Gérard Bouat, Bernard Buosi, Gilbert Reppelin, Daniel Guillard.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2022/2023, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle

« ... Laurafoot ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

U10 / U11 :

Rappel : Horaire de début des plateaux : Comme le prévoit, l'article 33 des règlements généraux l'horaire officiel de début est entre 12H30 et 15H30, avec possibilité de les programmer de 10H30 à 12H avec l'accord des clubs concernés.

Il est inutile d'adresser ces horaires à la commission.

Demande de Rachais sur l'indisponibilité de leur terrain en date du 25 Mars et 29 Avril : La commission vous demande de contacter les deux autres équipes des plateaux concernés pour qu'un des deux clubs puisse recevoir le plateau concerné

Daniel Hugot, Tél : 06.45.65.86.42.

Demandes de St Quentin Fallavier et du Vallée de l'Hien. La commission accède exceptionnellement à celles-ci. En U10, Secteur Bièvre, St Quentin Fallavier 1 remplace Vallée de l'Hien, la quelle équipe passe en poule A secteur Nord Isère.

St Quentin Fallavier 2 prend la place de l'exempt en poule A secteur Nord Isère. En poule B de ce secteur il y aura un exempt

Secteur Voiron, Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin, tel 06.70.93.82.68.

U13 :

Courrier du club de Sassenage : Il n'est pas possible d'intégrer une équipe U13 supplémentaire à cette période de la saison.

Challenge Festival National U13 :

Les équipes qualifiées pour la finale départementale de ce challenge sont :

La Murette 1, MOS 3R 1, Seyssinet 1, Rachais 1, USVO 1, Grésivaudan 1, Reventin 1, St Martin d'Hères 1, Echirolles 1, Bourgoin 1, Moirans 1, Eybens 1, GF38 1, Domarin 1, Seyssins 1, Tour St Clair 1.

La commission rappelle que le règlement fédéral prévoit une seule équipe qualifiée pour la finale départementale. De ce fait Seyssinet 2 et GF 38 2 vainqueurs de leur poule respective ont été remplacés par Echirolles 1 et Seyssins 1

Cette finale départementale se déroulera le 1° Avril au stade Plan Menu Est à Coublevie, le club organisateur étant le FC Pays Voironnais

Challenge Festival Isère : Le dernier tour aura lieu le 1° Avril. Les rencontres de ce 4° tour paraîtront en début de semaine prochaine. Rappel : toutes les rencontres doivent être précédées par l'épreuve de défi jonglage. Il a été constaté, que 8 équipes n'ont disputé aucun défi jonglage avant leurs 3 premières rencontres dans ce challenge et s'exposent à une forte amende financière.

Courrier de CVL 38 : La commission donne son accord à votre demande et reprogramme la rencontre Unifoot 1 / CVL 38 1 au 1° Avril.

Elle reprogrammera ultérieurement la rencontre ECBF 1 / CVL 38 2.

ATTENTION : à partir du 25/02 l'utilisation de la tablette est obligatoire en D2.

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15 A 8 :

ATTENTION : à partir du 25/02 l'utilisation de la tablette est obligatoire.

Le championnat débute le 25 Février 2023.

Poule A : Vallée du Guiers 4 manque accord du club de Vallée d'Hien 2

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U15 A 11 :

Le tirage de la coupe Pierre Dubois et du challenge Augustin Dominguez effectués le jeudi 23 Février seront consultable vendredi 24 Février sur le site du district.

Courrier Arbitre : Match U 15 D3 Poule A Crolles / Abbaye du 28 Janvier 2023.

Tablette pas chargée et absence de feuille de match papier.

La commission transmet le dossier à la commission des règlements.

D3 :

POULE F :

St Geoire en Valdaine / Pays Voironnais programmé le 11/03/2023.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17 :

Le tirage de la coupe Crédit Agricole effectué le jeudi 23 Février sera consultable vendredi 24 Février sur le site du district.

D2 :

POULE A :

Deux Rochers / Jarrie Champ programmé le 11/03/2023.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20 :

Club de Corbelin : Forfait général.

D2 Poule Basse :

GJ La Savoyarde / St Quentin Fallavier reprogrammé au 8 Avril.

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS :

Le tirage de la coupe Crédit Agricole effectué le jeudi 23 Février sera vendredi 24 Février consultable sur le site du district.

D4 :

POULE C :

St Geoire en Valdaine / Virieu Valondras reporté au 12 Mars 2023.

D5 :

POULE A :

Gresivaudan 2 / Sud Isère 2 reporté au 12 Mars 2023.

POULE B :

Tullins 2 / St Antoine 2 reporté au 12 Mars 2023.

POULE CC:

Murette 3 / Thodure 2 du 18 Décembre 2022 à **replanifier**

Fomafoot BV 2 / Mistral du 18 Décembre 2022 à **planifier**.
Faramans 2 / Mistral du 02 Octobre 2022 reporté au 12 Mars 2023.
Mistral / Ent Chabons Oyeu du 09 Octobre 2022 à **planifier**.
Bizannes / Fomafoot BV 2 du 11 Décembre 2022 à **planifier**.

POULE D :

Bizannes 2 / St André le Gaz 3 du 02 Octobre 2022 reporté 12 Mars 2023.
Corbelin 3 / Virieu Valondras 2 du 11 Décembre 2022 reporté au 12 Mars 2023.

VETERANS :

Coupe Nord Isère du 17 Février 2023.

Manque le résultat du Match : La Cote St André / Moirans Fc

Responsable : Gilbert Reppelin : 07.86.40.95.23

Le président
Michel VACHETTA

La secrétaire
Annie Brault